

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121.10 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le

Vendredi 9 juin 2023 à 20h30,

A la mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Elections sénatoriales – désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants – établissement du tableau des électeurs sénatoriaux



Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis

Philippe AUDEBERT

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121.10 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le

Vendredi 9 juin 2023 à 20h45,

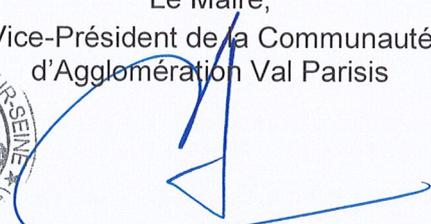
A la mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 14 avril 2023
2. Référent déontologue - désignation et modalités d'exercice
3. Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) – signature de la convention d'intervention foncière
4. Décisions du Maire
5. Questions diverses

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis




Philippe AUDEBERT